

### **Piratage : Des dommages et intérêts pour Microsoft**

#### **Microsoft**

Posté par : JerryG

Publié le : 30/5/2008 0:00:00

Le piratage et la contrefaçon restent des fléaux pour les entreprises, pour les revendeurs honnêtes et pour l'acheteur, ce non-respect de la Propriété Intellectuelle cause donc des ravages, **des voyous pris la main dans le sac** vont devoir verser à **Microsoft la bagatelle de 1.83 millions d'euros**.

**La Cour d'Appel de Paris** vient de condamner un réseau de contrefacteurs à payer au Gant des Logiciels la somme rondelette de près de **2 millions d'euros** en réparation de préjudices et manques à gagner, le tout assujéti à des peines de prison, une première dans notre beau pays, qui montre la détermination des tribunaux à sanctionner sévèrement les vauriens numériques.



Après une longue procédure de **9 années** et qui concerne **44.000** produits de Microsoft vendus illicitement et **200.000** fausses pochettes reproduisant la marque de Microsoft, les instigateurs de ce piratage finiront leurs jours en cellule après s'être acquittés de centaines de milliers d'euros.

Bien sûr ce coup d'éclat ne représente qu'une goutte d'eau dans la répression contre les pirates, mais reste une grande victoire pour les possesseurs de Copyright et de la Propriété Intellectuelle et montre la détermination des pouvoirs publics à lutter et à sanctionner les contrefacteurs, dicit **ITR-Manager**.

D'autres condamnations de pirates ont éfrayé la chronique, mais le résultat est là, les instances d'observation montrent une diminution du taux de piratage dans les principaux pays européens comme la France (**42 % des logiciels sont des versions illicites**) contre **26 %** au Royaume-Uni, **27 %** en Allemagne et **25 %** en Belgique.

**Le Journal de la Next-Gen** avait abordé le sujet de "**Pourquoi pirater Windows**", dans ce domaine tout un chacun agira en son âme et conscience.

Nous rappellerons juste que les logiciels piratés sont responsables pour près de **30 %** d'échec à l'installation du produit et que **43 %** du reste contiennent des virus.

Il faut croire que malgré les mises en garde sur la contrefaçon, certains internautes laissent les

spammeurs envahir leur Boîte à Mails et cliquent même sur des liens proposant des logiciels de grandes marques pour PC et Mac à des prix défiant toute concurrence.

Il n'y a pas de secrets, ces logiciels sont des versions illicites, que dire alors des mêmes spammeurs qui proposent des médicaments en ligne dont on ne connaît pas la provenance et le contenu.

Acheter une contrefaçon, un logiciel piraté, une fausse Rolex trompe uniquement son acquéreur qui s'explode en plus des conséquences de receleurs et de victimes, à défaut, autant jouer à la roulette russe, il y a moins de risques !